



**AMICALE DES AGENTS GENERAUX RETRAITES
DU GROUPE AXA**

107 rue Réaumur 75002 PARIS
(Association Loi 1901 – Siret n° 531 074 458 00013)

www.reussirsenior.fr/Le

Le, jeudi 23 février 2023

Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous êtes adhérents du contrat groupe Praga 100 et à la surcomplémentaire prévoyance santé Réussir, ou à la garantie Sup-Praga.

Depuis le 1^{er} Janvier 2023, la gestion du contrat groupe a été transférée de APRIA vers TG-ASSUR

A ce jour, le transfert « technique » s'est bien passé, mais des perturbations sont toujours en cours. Nous sommes intervenus **dès début janvier** pour faire remonter les dysfonctionnements auprès de nos partenaires. Toutefois, nous notons encore les anomalies suivantes :

Les cartes de tiers payant ont en principe toutes été envoyées mais nous notons encore des retards. Si vous n'avez pas reçu la vôtre, merci de nous faire remonter l'information.

IMPORTANT : chacun peut télécharger directement sa carte tiers-payant sur le site internet de Praga : praga-assurances.fr en cliquant sur « mon espace personnel »

L'accumulation du stock a eu pour conséquence l'allongement des délais de traitement de vos remboursements . Nous pouvons vérifier au cas par cas avec notre partenaire Axa Collectives qu'il ne s'agit que de retards ponctuels et non d'omission, lorsque vous êtes toujours dans l'attente d'un remboursement. Nous sommes aujourd'hui revenus à une situation normale.

La visualisation de votre contrat sur l'espace client Axa : du fait du transfert, vous n'avez plus accès à votre contrat sur votre espace client et il n'apparaît plus dans la liste des contrats. Cela n'a pas d'impact pour les remboursements en télétransmission qui continuent de se faire, seul le suivi des remboursements n'est pas visible. Pour les remboursements manuels vous devez les transmettre directement à TG ASSUR par courrier (Le n° de téléphone reste inchangé et pour mémoire l'adresse est : GESTION AGA/TG-ASSUR - TSA60058-51725 REIMS Cédex).

Le re-branchement entre les systèmes de TG ASSUR et l'espace Client Axa sont en cours de test et en lien avec Axa Collectives, nous reviendrons vers vous rapidement pour le délai de résolution qui à ce jour est planifié fin mars 2023.

Nous vous rappelons également que, en cas d'hospitalisation, les demandes de prise en charge sont faites directement par l'établissement hospitalier

Par ailleurs, nous vous rappelons aussi que nous avons obtenu, grâce à l'intervention de Michel Danielou lors de la précédente mandature, la gratuité de 4 mois de cotisation de décembre 2022 à mars 2023.

Info : TG Assur : Mail gestion.clients@tg-assur.fr Tél : 01 81 69 36 30

Bien amicalement,

Bernard Brossard
Président Réussir Senior

Joël Chretienne
Sapiteur délégué assurances collectives